



Dance Studies et création contemporaine : le concept de « Theory » en question

À propos de Gabriele Brandstetter et Gabriele Klein (dir.), *Dance [and] Theory*, Bielefeld, [transcript] Verlag, « critical dance studies », 2013, 324 p.

Laetitia Basselier



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/danse/822>

DOI : 10.4000/danse.822

ISSN : 2275-2293

Éditeur

ACD - Association des Chercheurs en Danse

Référence électronique

Laetitia Basselier, « *Dance Studies* et création contemporaine : le concept de « Theory » en question », *Recherches en danse* [En ligne], Actualités de la recherche, mis en ligne le 05 septembre 2014, consulté le 19 octobre 2019. URL : <http://journals.openedition.org/danse/822> ; DOI : 10.4000/danse.822

Ce document a été généré automatiquement le 19 octobre 2019.

association des Chercheurs en Danse

Dance Studies et création contemporaine : le concept de « Theory » en question

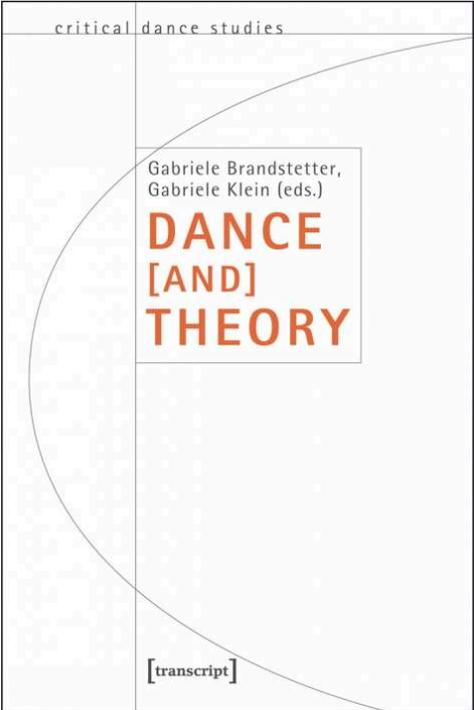
À propos de Gabriele Brandstetter et Gabriele Klein (dir.), *Dance [and] Theory*, Bielefeld, [transcript] Verlag, « critical dance studies », 2013, 324 p.

Laetitia Basselier

RÉFÉRENCE

Brandstetter Gabriele et Klein Gabriele (dir.), *Dance [and] Theory*, Bielefeld, [transcript] Verlag, « critical dance studies », 2013, 324 p.

Le livre et le colloque

- 1 Publié en 2013 dans la collection « critical dance studies » aux éditions [transcript¹], l'ouvrage *Dance [and] Theory* rend accessibles la majorité des interventions prononcées au colloque « Tanz [aber/als/durch/in/und/aus] Theorie », organisé en 2011 à Berlin par les chercheuses en danse Gabriele Brandstetter et Gabriele Klein, qui éditent et introduisent également le livre. Ce colloque international, tenu en anglais et en allemand, rassemblait chercheurs, chorégraphes, danseurs, dramaturges et directeurs artistiques autour de la problématique suivante : quelles relations entretiennent « Tanz »/ « Dance » et « Theorie »/ « Theory » ? Tout en donnant une consistance au colloque, cette question permettait de balayer quelques champs et problématiques majeurs de la recherche universitaire en danse, ainsi que d'énoncer les enjeux institutionnels auxquels se trouvent actuellement confrontées la danse et les études en danse.
 
- 2 Les interventions prononcées en allemand ont toutes été traduites en anglais pour l'ouvrage, souvent par leurs auteurs eux-mêmes, et, au sein du colloque comme du livre, les concepts anglais de « Dance » et « Theory » sont posés comme de stricts équivalents des notions de « Tanz » et « Theorie ». Comme le rappelle l'introduction de l'ouvrage, le colloque avait pour objet d'étudier la manière dont les deux concepts interagissent et se redéfinissent mutuellement dans les discours contemporains sur la danse, que ces discours émanent des universitaires, danseurs, chorégraphes - précisons que l'ouvrage se concentre presque exclusivement sur la danse contemporaine - ou institutions culturelles. Ces discours sont indissociables des pratiques très concrètes de ces différents acteurs. L'enjeu, aussi bien spéculatif que pratique, était d'éclairer les redéfinitions fécondes et d'imaginer, à partir d'une analyse critique de la situation présente, de nouvelles possibilités d'interactions.
- 3 En amont du colloque, les intervenants se répartirent en six ateliers dont chacun prépara durant un an l'un des thèmes à aborder. La structure de l'ouvrage reflète le déroulement du colloque, à ceci près que les interventions de l'atelier se penchant sur les rapports entre danse et médias audiovisuels n'y apparaissent pas. *Dance [and] Theory* est ainsi composé de cinq parties, « Artistic Research », « Aesthetics », « Politics », « Archives » et « Next Generation ». Entre ces parties s'intercalent une introduction et les retranscriptions de trois conférences qui visent à ressaisir la question des relations entre « Dance » et « Theory » dans sa globalité. Au sein de chaque partie, les interventions des membres de l'atelier sont précédées d'une introduction par ses modérateurs, qui précise la manière dont la préparation du colloque s'est déroulée, ainsi que les problématiques que l'atelier a choisi de creuser ; elles sont suivies d'une « réponse » critique par un intervenant extérieur à l'atelier, qui en ramasse les

conclusions ainsi que les difficultés. Les références utilisées sont enfin répertoriées dans une bibliographie à la fin de chaque partie.

- 4 Plusieurs types de lectures peuvent ainsi être faits de l'ouvrage, qu'on choisisse de le lire *in extenso* et linéairement, à la recherche d'une cohérence d'ensemble, ou qu'on s'attarde sur une problématique précise, et donc sur une des cinq parties. Si l'introduction et les trois « conférences » invitent à mener une lecture globale de l'ouvrage, il n'est cependant pas nécessaire qu'elle se fasse de manière linéaire, chaque « conférence » et chaque partie étant indépendante des autres.

Tanz [und] Theorie, Dance [and] Theory... et en français ?

- 5 Le titre de l'ouvrage, de même que les concepts mobilisés, sont difficilement traduisibles en français. Le concept de « Theory » d'une part est plus polysémique en anglais qu'en français ; il regroupe les sens de « théorie », « pensée théorique » ou « spéculative » (on parlera par exemple de la « Theory » d'un philosophe pour désigner l'ensemble ou un pan de sa pensée, ou bien de « poststructuralist Theory », et l'on entend par là un courant de pensée), voire même de « pensée » (quand il s'agit par exemple de parler d'une « Theory » que véhiculerait la danse dans le corps même du danseur ou dans la chorégraphie). D'autre part, le titre fait apparaître, avec l'utilisation des crochets, le concept de « Dance Theory », que les conférences de Susan Leigh Foster, Gabriele Klein et Gabriele Brandstetter cherchent à définir. Dans le titre du colloque, la multiplicité des conjonctions intercalées entre les termes de « Tanz » et « Theorie » rendait visibles quelques manières possibles de repenser et rejouer les relations entre ces concepts. Montrer les limites de nos manières de penser, comme le fait l'encyclopédie chinoise de Jorge Luis Borges telle qu'analysée par Michel Foucault dans *Les mots et les choses*², remettre en cause les catégories, les dichotomies qui sont au cœur de la pensée occidentale de la danse, et donc de nos discours et pratiques : ainsi Gabriele Klein et Gabriele Brandstetter définissent-elles dans l'introduction l'ambition de l'ouvrage. À défaut d'une impossible exhaustivité, il s'agit d'« offrir aux lecteurs une variété de positions et d'approches, de formes de présentation et de manières de penser³ », c'est-à-dire de montrer par l'exemple et son analyse conceptuelle la diversité des déconstructions et réagencements possibles. L'une des dichotomies figées et normatives à remettre en cause est celle entre pratique et théorie, qui « dans l'histoire de la danse [...] a quelque chose d'une *liaison dangereuse*⁴ ».
- 6 En étudiant l'apparition des *Dance Studies* aux États-Unis dans les années 1970 et 1980, Susan Leigh Foster⁵ montre qu'elle a été rendue possible par l'émergence d'un nouveau concept de « Theory » au sein des sciences humaines (notamment avec la « French Theory », dont les auteurs sont une référence constante de l'ouvrage *Dance [and] Theory*). Ce qui a été repensé à cette époque, c'était l'activité même de produire de la pensée (« Theorize »). Historicisé, incorporé, ce nouveau concept de « Theory » permettait selon Foster, d'une part de donner à la danse sa légitimité comme objet d'étude universitaire, d'autre part de considérer les pratiques de la danse et de la chorégraphie comme potentiellement capables de produire une forme de « Theory ». Mais comment comprendre ce en quoi consiste l'activité de « Theorize », dès lors qu'elle n'est pas le monopole des universitaires mais peut aussi être revendiquée par les artistes ? En cherchant à définir la nature de cette activité, Foster s'attarde

particulièrement sur la spécificité du travail des *Dance Studies* aux États-Unis. Comment étudier théoriquement la danse, à la croisée des disciplines universitaires et artistiques ? On notera que, tout au long de l'ouvrage, lorsqu'il est question des études universitaires en danse, c'est tantôt aux *Dance Studies* américaines ou anglo-saxonnes qu'il est fait référence, tantôt à leur équivalent disciplinaire en Allemagne, la *Tanzwissenschaft*.

7 Comme Foster, Gabriele Klein, dans son article « Dance Theory as a Practice of Critique⁶ », s'interroge sur la nature des *Dance Studies/ Tanzwissenschaft*, et sur leurs interactions avec la pratique de la danse par les danseurs et chorégraphes. Elle ressaisit ces questions au prisme du concept de « critique », dont elle relève l'importance qu'il a prise dans les années 1990 pour les danseurs et les chorégraphes comme au sein des *Dance Studies*. Mais qu'est-ce que cela veut dire que de qualifier sa propre pratique de « critique », et quelles sont les conditions d'émergence d'une pratique critique dans le champ de la danse, qu'il soit chorégraphique ou académique ? Klein s'appuie sur la lecture par Judith Butler⁷ du concept de « critique » élaboré par Michel Foucault dans « What is Enlightenment⁸ ? » : la critique est exploration des limites de nos catégories de pensée, elle porte toujours sur un objet concret, un champ disciplinaire par exemple (ce peut être celui des *Dance Studies*, ou de la danse contemporaine), et est le fait d'un sujet qui parfois remet en cause jusque dans son mode d'existence même ces catégories normatives. Il n'y a pas de critique possible sans une réflexivité de la part du sujet sur la place qu'il occupe au sein d'un contexte politique et socio-économique culturellement situé. Cet article montre, et cela est une des thèses les plus récurrentes et étayées de l'ouvrage, à quel point enjeux épistémologiques et institutionnels ont partie liée.

8 Dans « Dis/Balances. Dance and Theory⁹ », Gabriele Brandstetter fait l'hypothèse que l'articulation entre les concepts de danse, de « Theory » et de pratique, sujette à de constants remaniements historiques, s'est toujours faite selon une dynamique de déséquilibre. Deux textes fondamentaux dans le mouvement de renégociation de ces rapports sont selon Brandstetter l'essai « Philosophie de la danse¹⁰ » de Paul Valéry et surtout « Sur le théâtre de marionnettes¹¹ » d'Heinrich von Kleist. Brandstetter interprète le texte de Kleist comme un texte métaphorique sur la manière dont penser la danse conduit à une perpétuelle remise en cause des catégories de théorie et de pratique.

Les textes de l'introduction et des conférences retranscrites examinent et redéfinissent donc le concept de « Theory » au regard de ses rapports avec les *Dance Studies* et la pratique chorégraphique, notamment contemporaine.

La danse et les *Dance Studies* au défi¹²

9 L'ambition des auteurs est d'analyser les tendances actuelles de la recherche en danse, qu'elle soit effectuée par les chercheurs, les danseurs ou les chorégraphes.

10 Le premier atelier, « Artistic Research », part du vieux *topos* occidental selon lequel l'art serait une forme de recherche, pour proposer une critique des mythes qu'il véhicule. Les auteurs remettent particulièrement en question l'opposition, constitutive de notre manière de penser, entre recherche scientifique et recherche artistique ; selon eux, cette opposition empêche de penser la forme de recherche que nombre d'artistes danseurs et chorégraphes prétendent aujourd'hui mener, ce que l'atelier entend par

« recherche artistique ». La thèse principale de l'atelier est qu'il existe différents types de recherches, qui toutes sont des productions, selon des modalités diverses, de savoirs irréductibles les uns aux autres et qu'il ne s'agit pas de hiérarchiser. Le défi contemporain est selon eux de penser les « affinités complexes, différences productives et possibles coopérations¹³ » entre ces modes de recherche. Les enjeux sont institutionnels (comment défendre l'autonomie de la recherche, et des différentes modalités de recherche les unes vis-à-vis des autres, à l'heure du capitalisme cognitif ?) aussi bien que méthodologiques. Par exemple, les formes que prend la recherche artistique pourraient inciter la recherche universitaire ou la recherche scientifique à revoir les dichotomies rarement explicitées qui nourrissent leur impensé : entre travail de recherche et présentation des résultats, processus et produit, chercheurs et public (qu'il soit lecteur, auditeur ou spectateur). Dans le cas spécifique de la danse, une des questions cruciales qui se pose est celle des relations qui peuvent s'établir entre les études universitaires en danse et la recherche qu'entendent mener dans leur pratique danseurs et chorégraphes.

- 11 Les auteurs de l'atelier « Aesthetics » se placent à l'interface de la pensée esthétique (« aesthetic theory ») et de la pratique de la danse : pour penser la danse, quels modèles esthétiques sont les plus convaincants ? Sont ainsi passés en revue des théories et des concepts esthétiques aussi divers que la théorie du sublime de Jean-François Lyotard, l'esthétique relationnelle de Nicolas Bourriaud, les blocs de percepts et d'affects de Gilles Deleuze et Félix Guattari, les approches phénoménologiques et sémiotiques de la danse ou encore la politique de l'esthétique de Jacques Rancière. Une même perspective oriente cependant ces analyses diverses : selon quel modèle penser la spécificité de l'expérience esthétique ? Et surtout, comment négocier entre les deux tendances contradictoires qui aimantent la philosophie esthétique depuis les années 1970, d'une part la revendication de l'autonomie de l'art, d'autre part, celle de son hétéronomie ? Se détacher de la danse pour se plonger dans la diversité des théories esthétiques qu'a produites la philosophie dans les quarante dernières années, pour cerner les enjeux, notamment politiques, de ces théories, puis revenir à la danse muni de ces outils conceptuels : ainsi fonctionne cet atelier, dont la richesse foisonnante ouvre un grand nombre de pistes à creuser.
- 12 L'atelier « Politics » se concentre en revanche essentiellement sur une seule référence, la philosophie politique de Jacques Rancière, et en particulier sur le concept de « dissensus » qu'il développe avec Steve Corcoran dans *Dissensus: on Politics and Aesthetics*¹⁴. Les participants de cet atelier interrogent la grande influence de ce concept sur les *Dance Studies* avec la question suivante : si Rancière entrevoit un point commun entre l'activité artistique et l'activité politique, ce qui permet de concevoir l'art comme une pratique politique, est-ce que le concept de « dissensus » est le plus pertinent pour penser la dimension politique de la danse ? La « prolifération » récente des concepts ranciériens (il est également question du concept du « politique ») dans les *Dance Studies* pourrait avoir, selon les auteurs de l'atelier, l'effet pervers d'une « saturation consensuelle¹⁵ ». Tous s'accordent sur l'importance qu'il y a à penser la danse comme pratique politique ; la difficulté principale est dès lors d'élaborer des concepts convaincants, en se nourrissant de philosophie politique, de ce qui dans la danse est politique.
- 13 Le quatrième atelier a pour objet l'archivage de la danse, qui depuis les années 2000 est au cœur des préoccupations des débats universitaires comme des pratiques artistiques.

Parmi les questions soulevées par cet atelier : quels supports permettent l'archivage de la danse, le corps peut-il être considéré comme une forme d'archive ? Comment filmer, photographier la danse, et qu'attendre de ces traces ? Comment évolue le rapport de la danse contemporaine à la notion de répertoire ? La méfiance de nombre de danseurs et chorégraphes à l'égard de l'archivage de la danse doit être prise au sérieux. Deux enjeux principaux émergent : d'une part, comment faire pour que la danse ne soit pas seulement l'objet, mais devienne le sujet de son archivage ? La question est posée autant aux institutions qu'aux universitaires et aux artistes. Il s'agit d'établir des relations entre l'historicité de la danse et sa contemporanéité qui permettent de ne pas séparer l'archivage de la danse de sa pratique créatrice contemporaine. D'autre part, et les auteurs, tous allemands, s'intéressent au cas concret de l'Allemagne, il devient urgent de définir une politique publique d'archivage de la danse.

- 14 Aux intervenants du dernier atelier, « Next Generation », il a été demandé d'esquisser le futur vers lequel semblent s'orienter les *dance studies/Tanzwissenschaft*. Les auteurs des articles manifestent leur insatisfaction vis-à-vis de cette tâche : comment dessiner un futur sans déjà le fermer ? Comment prétendre désigner qui sera la « nouvelle génération » ? Réfléchissant à la « temporalité paradoxale¹⁶ » inhérente au concept de génération (la génération se positionne vis-à-vis d'un passé tout en se projetant vers un futur qui reste ouvert), ils ont préféré se demander depuis quel présent ils parlaient. Y a-t-il quelque chose comme une tradition pour un champ universitaire aussi jeune que les *Dance Studies/ Tanzwissenschaft*, fondé il n'y a pas plus de trente ans, ou pour une danse qui se dit contemporaine ? L'objet d'investigation est la génération actuelle des chercheurs en danse et danseurs ou chorégraphes contemporains en Europe occidentale (mais il en fait presque question que de l'Allemagne) et aux États-Unis : quelles sont ses références théoriques, dans quel contexte politique et socioéconomique s'enracine-t-elle ? Comment cette génération se comprend-elle ?
- 15 C'est donc sur un atelier éminemment réflexif que se conclut *Dance [and] Theory* ; cependant, il est impropre de parler de conclusion pour cet ouvrage, qui soulève plus de problèmes qu'il n'en résout et a pour principal objectif d'être un outil pratique pour les recherches à venir des universitaires et des artistes.

NOTES

1. Cette maison d'édition publie en Allemagne l'essentiel des ouvrages de recherche en danse. La collection « critical dance studies » édite les ouvrages en langue anglaise.

2. FOUCAULT Michel, *Les mots et les choses : une archéologie des sciences humaines*, Paris, Gallimard, 1966.

3. « We hope that this book, which presents a collaborative array of issues and fields of discourse, offers readers a variety of positions and approaches, forms of presentation and ways of thinking. » BRANDSTETTER Gabriele et KLEIN Gabriele, « Dance [and] Theory. Introduction » in *Dance [and] Theory* (op. cit.), pp. 11-14, p. 14.

4. « In the history of dance, the relationship between practice and theory is something of a *liaison dangereuse*. » (*Ibid.*, p. 12).

5. FOSTER Susan Leigh, « Dancing and Theorizing and Theorizing Dancing. », in *Dance [and] Theory*, *op. cit.*, pp. 19-32.
 6. KLEIN Gabriele, « Dance Theory as a Practice of Critique. », in *Dance [and] Theory*, *op. cit.*, pp. 137-149.
 7. BUTLER Judith, « What is Critique? An Essay on Foucault's Virtue », in INGRAM David (dir.), *The political: Readings in Continental Philosophy*, London, Basil Blackwell, 2002, pp. 212-226.
 8. FOUCAULT Michel, « What is Enlightenment? », in RABINOW Paul (dir.), *The Foucault Reader*, New York, Pantheon Books, 1984, pp. 32-50.
 9. BRANDSTETTER Gabriele, « Dis/Balances. Dance and Theory », in *Dance [and] Theory*, *op. cit.*, pp. 197-210.
 10. VALERY Paul, « Philosophie de la danse », 1936 .
 11. KLEIST Heinrich von, « Über des Marionettentheater » [1810], in SEMBDNER Helmut (dir.), *Heinrich von Kleist: sämtliche Werke und Briefe*, vol. 2, Darmstadt, Wissenschaftliche Buchgesellschaft, 1962, pp. 338-345.
 12. Nous empruntons cette expression à LEFEBVRE Michèle, *La danse au défi*, Montréal, Parachute, 1987.
 13. « The focus of the debate is about to shift from polar differences between art and science to the discovery of complex affinities, productive differences and possible cooperation. », EVERT Kerstin, PETERS Sibylle, « Artistic Research: Between Experiment and Presentation », in *Dance [and] Theory*, *op. cit.*, pp. 35-43, pp. 36-37.
 14. RANCIERE Jacques, CORCORAN Steve, *Dissensus: on Politics and Aesthetics*, Londres, New York, Continuum, 2010.
 15. « The recent proliferation of 'the political' in all sorts of discourses on and about current artistic practices may be reaching a level of consensual saturation », LEPECKI André, « Dance and Politics », in *Dance [and] Theory*, *op. cit.*, pp. 153-165, p. 156.
 16. « The paradoxical temporality of a generation », WORTELKAMP Isa, « In the Making. On the Generation of Movement between Dance and Theory », in *Dance [and] Theory*, *op. cit.*, pp. 291-295, p. 291.
-

RÉSUMÉS

Compte-rendu du colloque « Tanz [aber/als/durch/in/und/aus] Theorie » organisé à Berlin en 2011, l'ouvrage *Dance [and] Theory* émane d'une réflexion collaborative d'universitaires, de danseurs, chorégraphes et d'administrateurs d'institutions culturelles sur les différents types de défis auxquels la danse est aujourd'hui confrontée. Ces défis sont abordés sous l'angle d'une réflexion sur le concept anglo-américain de « Theory » : quel est le statut du savoir produit par les *Dance Studies* aux États-Unis, ou la *Tanzwissenschaft* en Allemagne, et quelles sont les méthodes de ce champ disciplinaire ? Que peut apporter la production de savoir théorique à la pratique de la danse ? La danse incorpore-t-elle ou produit-elle elle-même une forme de savoir, de pensée ?

The book *Dance [and] Theory* results of the congress "Tanz [aber/als/durch/in/und/aus] Theorie" that was held in 2011 in Berlin. Scholars, choreographers dancers and artistic directors among others discuss the various challenges dance has to face today. They address these challenges under the perspective of a reflection about the concept "Theory": Which kind of knowledge do Dance Studies in the United States, or *Tanzwissenschaft* in Germany, produce, and which are the

methods of this academic field? Which role can theory play for dance practice? Does dance incorporate or produce some kind of theories?

INDEX

Mots-clés : études en danse

Keywords : dance studies

AUTEURS

LAETITIA BASSELIER

Après deux années de classe préparatoire littéraire, Laetitia Basselier étudie la philosophie à l'Ecole normale supérieure de Paris et à l'université Paris 1. Elle a également suivi un semestre d'études en danse à l'Institut d'études théâtrales de l'université de Leipzig, et a travaillé à un mémoire de master 2 en philosophie de la danse, sur la danse néoclassique.